



VOUS INSCRIRE

POUR 2023-24

VOUS AVEZ SUIVI LA PROCÉDURE **PARCOURSUP** ET VOUS AVEZ RÉPONDU UN **“OUI DÉFINITIF”** POUR SUIVRE UNE FORMATION À L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

PROCÉDURE D'INSCRIPTION EN LIGNE

☑ Au préalable de votre démarche d'inscription à l'Université Jean Moulin Lyon 3, connectez-vous sur le site du **CROUS www.messervices.etudiants.gouv.fr** afin de vous acquitter du paiement de la **Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC)**.

☑ Étape 1 : activer son compte

Consultez votre messagerie personnelle pour connaître votre identifiant (numéro étudiant) et définir un mot de passe confidentiel pour vous connecter au **portail inscription**.

☑ Étape 2 : inscription

Connectez-vous dès **le 4 juillet** au portail inscription (accessible depuis la page d'accueil du site **www.univ-lyon3.fr**) à l'aide de vos identifiants : numéro étudiant et mot de passe confidentiel que vous aurez créé.

☑ Complétez les écrans qui s'affichent

Pour vous aider dans la procédure, cliquez sur **i** ou consultez la **Foire Aux Questions Inscriptions** disponible en page d'accueil et sur les écrans du portail.

☑ Dépôt des pièces justificatives

Si vous avez des pièces à fournir vous devez les télécharger en ligne à l'onglet pièces justificatives.

☑ Rendez-vous avec un enseignant

Lors de votre inscription vous aurez la possibilité de solliciter un rendez-vous téléphonique auprès d'un enseignant pour un conseil pédagogique. À partir du moment de la prise de rendez-vous, la procédure d'inscription s'arrête. Vous ne pourrez pas valider votre inscription sur le portail tant que votre rendez-vous n'aura pas eu lieu. À l'issue du rendez-vous deux possibilités :

- Pas de changement de parcours

Vous pouvez poursuivre votre inscription en vous re connectant au portail inscriptions.

- Un changement de cursus est prévu

Attendez la réception du message de la scolarité concernée vous signifiant que vous pouvez vous reconnecter pour réaliser et finaliser votre inscription pour un nouveau parcours.

FINALISATION DE L'INSCRIPTION

☑ L'inscription sera validée quand vous aurez terminé votre procédure en ligne, que le pôle inscriptions et l'agence comptable auront contrôlé votre dossier.



INFO PAIEMENT

- ☑ Le paiement CB en ligne via paybox en trois fois (à solliciter avant le 29 septembre) ou en une fois. **Ce mode de paiement, qui constitue la règle et doit être privilégié**, permet un traitement plus rapide, et une validation de votre inscription dès l'enregistrement de votre paiement.
- En cas d'impossibilité de payer par carte bancaire, merci de prendre contact avec l'agence comptable (✉ inscriptions.ac@univ-lyon3.fr).
- Pendant la fermeture de l'établissement, le paiement sur le portail est bloqué. Vous pourrez retourner sur votre dossier pour finaliser et payer dès la réouverture le 21 août.

À SAVOIR

Le portail inscriptions est fermé du vendredi 21 juillet à midi au lundi 21 août à midi. Pendant la fermeture administrative de l'établissement, du 21 juillet au 21 août, aucun dossier ne sera traité.

ATTENTION - BOURSIERS

Si vous avez effectué une demande de bourse sur critères sociaux et que vous êtes en attente de la réponse au moment de l'inscription, sachez que si vous optez pour le paiement en 3 fois et que vous obtenez ensuite une attribution de bourse définitive du CROUS, vous devrez attendre la fin du prélèvement des droits d'inscription pour être remboursé.

À TITRE D'INFORMATION

Droits 2022-2023

Droits de scolarité Licence : **170 euros**

Contribution Vie Étudiante et de Campus : **100 euros**
(à payer auprès du CROUS)

Droits de sport (facultatif) : **36 euros**

COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Pix vous permet d'évaluer et valoriser vos compétences numériques gratuitement. Pour construire votre profil : pix.fr
Pour vous former et vous inscrire à la certification : **Moodle**.
Pour obtenir la certification Pix, 5 dates : **05/10/2023, 24/11/2023, 25/01/2024, 21/03/2024 et 13/05/2024**.
Renseignements ✉ pix@univ-lyon3.fr

PIÈCES JUSTIFICATIVES DEMANDÉES ET À TÉLÉCHARGER SUR LE PORTAIL (à titre indicatif)

- ☑ Votre pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité)
- ☑ Votre relevé de notes du baccalauréat 2023 ou du DAEU
- ☑ Votre diplôme du baccalauréat ou du DAEU pour les titulaires d'un baccalauréat ou d'un DAEU antérieur à 2023
- ☑ Votre certificat de participation à la journée défense citoyenneté (l'attestation de formation aux premiers secours n'est pas recevable)
- ☑ L'attribution de bourse 2023-2024 délivrée par le CROUS si vous êtes titulaire d'une bourse d'enseignement supérieur
- ☑ L'attestation d'acquiescement de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC)
- ☑ Une photo d'identité au format 3.5 cm x 4.5 cm

ATTENTION

Si vous êtes mineur, pensez à fournir une **autorisation parentale**.

ÉTUDIANT HANDICAPÉ

Si vous déclarez un handicap et que vous faites une demande d'accompagnement pédagogique ou d'aménagement pour les examens, contactez impérativement le Pôle Handicap Étudiant **dès votre inscription ou au plus tard dès votre rentrée**.

Contact ☎ **04 78 78 78 01** ✉ handicap@univ-lyon3.fr

ÉTUDIANT ÉTRANGER

Pour obtenir des informations concernant le renouvellement de titre de séjour, le **Service Général des Relations Internationales** vous invite à consulter la page dédiée du site de l'université.

www.univ-lyon3.fr > **International** > **Préparer son séjour**
> **Titre de séjour**

Contact ✉ etudiantsetrangers@univ-lyon3.fr

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE

☎ **04 26 31 86 86**

du 04 au 21 juillet et du 21 août au 31 octobre

Contact : inscriptions@univ-lyon3.fr



AVEC LE
SOUTIEN DE

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

